

M. LOGAN: Oui, pour une séance spéciale.

Le TÉMOIN (M. Camsell): J'aimerais vous donner une idée de la manière dont le gouvernement canadien a fait l'adoption de la méthode de dessiccation par l'air. C'est à cause de l'expérience qu'on a gagnée dans toute l'Europe au cours de cinquante ou soixante ans, et M. A. Hausding, qui est une autorité reconnue sur la fabrication de la tourbe, en traite passablement bien dans son livre. Il dit ceci:—

(Page 72) “Chaque outillage pour la dessiccation artificielle (outillage pour la déshydratation) s'est révélé jusqu'à présent, peu importe les résultats qu'il semble promettre, toujours trop dispendieux, tant en ce qui concerne les prix de revient de l'outillage que les frais d'exploitation. Pour ce motif, la fabrication de la tourbe aqueuse est hors de la question.

“Un grand nombre d'autres tentatives pour effectuer la condensation ou la déshydratation de la tourbe par des moyens mécaniques en sont encore aux expériences sur une petite échelle, ou à la demande pour l'obtention d'un brevet. Ou encore les résultats obtenus après leur application n'ont pas correspondu aux espérances qu'on y fondait de manière à présager un succès commercial, même après avoir surmonté les difficultés qui apparaissent ordinairement dans les essais préliminaires.

“A cette catégorie appartiennent toutes les tentatives effectuées dans le but de faire sortir l'eau de la tourbe, renfermée dans des toiles, par la pression hydraulique ou par des presses (hydrauliques) qui est en elle-même une méthode indirecte. Le rendement du combustible est très coûteux en même temps que faible. Appartiennent aussi à cette catégorie les tentatives qui ont été faites afin d'employer la force centrifuge dans le même but, par Cobbold, Gwynne (Londres) et Hébert (Rheims).

“Plus récemment, il a été fait encore bien des tentatives pour résoudre le problème inhérent à la tourbe par la dessiccation à sec, par la pression humide, par la pression effectuée d'avance et par la pression postérieure, afin de priver la tourbe de l'eau qu'elle contient, par la pression, la chaleur artificielle, par l'aspiration de l'air, et par l'évaporation. Aucune de ces découvertes nouvelles ne mérite une description détaillée, et on peut, sans autre considération les rejeter toutes comme étant peu économiques. Les experts au courant de la question, sachant et tenant compte de la nature de la tourbe, ne s'occupent que du développement et de l'extension plus grandes des méthodes mentionnées au paragraphe (8) dans tous les cas sauf celles des installations décrites plus loin pour les stations de force motrice dans les tourbières.”

Le PRÉSIDENT: Nous allons vous demander, messieurs de revenir, comme l'a suggéré M. Logan.

M. NORMAND T. AVARD est appelé et assermenté.

*M. Logan:*

Q. Monsieur Avard, quelle est votre situation actuelle?—R. Je suis le gérant-général de la Maritime Coal, Railway & Power Company, à Joggins Mine.

Q. Où se trouve votre siège social?—R. Le siège social de la compagnie est à Montréal.

Q. Où sont situés vos bureaux locaux?—R. A Joggins Mine, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Q. Depuis combien de temps faites-vous partie de cette compagnie?—R. Depuis 16 ans.

[M. N. T. Avard.]